Questions orales

L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, je possède quelques renseignements mais, comme je ne les trouve pas complets, je vais réexaminer les réponses qu'on m'a fournies d'ici un ou deux jours mais je doute beaucoup que l'on finisse par renverser la décision.

M. Alexander: Je me demande si le ministre pourrait dire à la Chambre pourquoi son ministère a dû agir avec tant de précipitation dans cette affaire, surtout si l'on tient compte que la mère était enceinte de sept mois alors qu'un délai de deux ou trois mois n'aurait pas changé grand chose. A-t-il entrepris d'examiner cet ordre pour s'assurer pourquoi son ministère a agi avec tant de hâte?

M. Andras: Monsieur l'Orateur, c'est un des aspects dont je veux m'assurer moi-même, mais en attendant je dirais que lorsque la Commission d'appel de l'immigration a rejeté l'appel en novembre, elle a suspendu l'ordre de déportation pour une durée de 25 jours afin que le départ de M. Reddy coïncide avec celui de son épouse puisque le visa de visiteur de cette dernière portait sur la même période avant l'expiration. Pourtant, on avait supposé que M. Reddy quitterait volontairement le pays ce qu'il n'a pas fait.

LES FINANCES

LA HAUSSE DES TAUX D'INTÉRÊT—LES RÉPERCUSSIONS DANS LES RÉGIONS DÉSAVANTAGÉES—LE RISQUE DE RESSERREMENT MONÉTAIRE

M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Finances. Étant donné que la Banque du Canada a doublé son taux sur les prêts de premier ordre depuis que le ministre a présenté son budget expansionniste, s'est-il entretenu avec le gouverneur de la Banque du Canada, étant donné surtout que les banques à charte ont déjà augmenté leur taux de prêt, de l'effet de cette augmentation sur les régions à lente croissance qui souffrent encore d'un chômage chronique élevé? Le ministre peut-il assurer à la Chambre que la Banque du Canada et le gouvernement ne se lancent pas en réalité dans une politique de resserrement monétaire?

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, j'ai déjà donné l'assurance que la politique monétaire continue à être expansionniste. En fait, pour les quatre premiers mois de cette année, le montant des prêts accordés par les banques à charte canadiennes a augmenté à un taux annuel de 30 p. 100. Monsieur l'Orateur, j'ai bien fait comprendre aux banques à charte, et le gouverneur l'a fait également, qu'il fallait songer tout spécialement en accordant des prêts aux secteurs à lente croissance, pour reprendre l'expression du député et en particulier aux petites entreprises. Je constate avec une certaine satisfac-

tion que les banques à charte qui ont augmenté leur taux sur les prêts de premier ordre à la suite de la hausse du taux d'escompte, ont prévu spécialement un taux double en faveur des petites entreprises; on en trouve un bon nombre dans les régions de l'Atlantique.

M. l'Orateur: A l'ordre. La présidence donne la parole au député pour une dernière question supplémentaire sur le sujet, ensuite le représentant de Lisgar, celui de Vancouver-Kingsway et celui de Shefford auront la parole.

M. McGrath: Puis-je demander au ministre s'il a essayé d'obtenir et s'il a reçu, en fait, l'assurance du gouverneur de la Banque du Canada qu'il n'y aurait aucune autre augmentation du taux d'intérêt de la Banque du Canada pendant la période sur laquelle porte le budget expansionniste du ministre?

M. Turner (Ottawa-Carleton): Monsieur l'Orateur, le gouverneur a bien précisé dans son discours de Toronto que la politique monétaire de la banque continuerait à refléter l'expansion économique. Je ne peux donner au député aucune assurance que le taux d'escompte demeurera stable. Le gouverneur a le devoir selon son mandat, de réagir à l'influence du commerce intérieur et international sur les taux d'intérêt, selon les besoins du moment.

L'AGRICULTURE

LA SAISIE D'ŒUFS DU MANITOBA EN C.-B.—L'EFFET SUR LE COMMERCE INTERPROVINCIAL

M. Jack Murta (Lisgar): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre de l'Agriculture au sujet de l'irrégularité dans les expéditions interprovinciales de denrées agricoles au Canada, qui pourrait avoir de graves répercussions sur les échanges de notre pays. Son ministère a-t-il établi à présent si le gouvernement du Manitoba se conformait à son contingent lorsqu'il a expédié en Colombie-Britannique des œufs au sujet desquels il semblerait y avoir eu un différend?

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, après vérification je n'ai constaté aucune irrégularité dans les transports interprovinciaux jusqu'ici. Nous nous préoccupons du mouvement ordonné des produits aux frontières provinciales. Ce matin j'ai rencontré le président de l'Office national de commercialisation des œufs, et j'ai bon espoir que nous arriverons à éliminer toute cette confusion et les risques d'irrégularité du marché.

• (1450)

M. Murta: Le ministre ne croit-il pas que la saisie en Colombie-Britannique de 50,000 douzaines d'œufs est une violation de la liberté des échanges interprovinciaux au Canada?

M. l'Orateur: A l'ordre je vous prie. Je crois que la question du député prête à controverse.

[M. Alexander.]